



Communiqué de **PRESS**

Lundi 27 avril 2020, à Rennes

Soutien aux activités et aux personnes affectées par l'épidémie de Covid-19 **Depuis mi-mars, la Région a mobilisé 141,5 M€ d'aides supplémentaires**

Présidée par Loïg Chesnais-Girard, la commission permanente, réunie ce jour en audioconférence, a approuvé une nouvelle série de mesures visant à réduire l'impact causé par la pandémie de Covid-19. Cet effort de 38 M€ s'ajoute aux 103,5 M€ déjà engagés, fin mars, pour venir en aide aux acteurs économiques, culturels et associatifs bretons, en lien avec les Départements et les intercommunalités. La Région aura ainsi mobilisé près de 142 M€ de crédits supplémentaires en moins de deux mois pour faire face à la crise. La réunion de ce jour témoigne à nouveau de la continuité d'une action publique de proximité. « Avec ces nouvelles mesures de soutien, nous poursuivons notre engagement auprès des Bretons pour les protéger au quotidien et atténuer les effets de la crise économique et sociale », souligne le Président de Région.

Soutien massif aux entreprises

➤ 7 M€ pour le fonds Covid Résistance

À côté du fonds national de solidarité, la Région Bretagne met en œuvre avec les collectivités et la Banque des territoires un fonds doté de 27,2 M€ pour aider les petites entreprises, commerces, hôtels, restaurants, artisans et associations (avances remboursables jusqu'à 10 000 €).

Aux 2 € par habitant financés par la Banque des territoires, viennent s'ajouter les 2 € par habitant versés par la Région, les 4 départements et les 59 intercommunalités, au prorata de leur population, soit 20,4 M€ avancés par la Région. Le dispositif sera opérationnel début mai.

➤ Aide à la société NG BIOTECH (avance remboursable de 250 000 €) afin que l'entreprise de biotech puisse accélérer sa production de tests sérologiques de dépistage du Covid 19. La Région a par ailleurs acheté 100 000 tests à l'entreprise de Guipry-Messac (35), spécialisée dans les solutions innovantes et rapides de diagnostics in vitro.

➤ Aide à la société LESSONIA (50 000 €) pour la mise en place d'une nouvelle ligne de production de gels hydro-alcooliques. À St-Thonan (29), le fabricant de produits cosmétiques et pharmaceutiques à base d'algues, a réorienté sa production.

➤ Aide à la société THEARD (14 500 €) pour amplifier sa production de masques. L'entreprise qui, habituellement, fabrique à Bourg-des-Comptes (35), produits et matériels pour peintres et décorateurs, est aidée dans l'acquisition d'un moule qui lui permettra d'ouvrir une 2^e ligne de fabrication de masques FFP1-2.

➤ Aide au projet collaboratif de R&D (95 7000 €) autour de l'impression 3D de visières de protection et autres prototypes. Porté par des acteurs bretons, la société ELLIPTIKA, l'ENSTA Bretagne et l'UBO Open factory, ce programme vise à concevoir, produire et valider, avec les hôpitaux, les matériels répondant aux besoins des soignants. Est également soutenue dans ce cadre la société 3D Service, à Quimper, pour son projet de masque de protection respiratoire.

➤ Mise en place de mesures de différé de loyers et redevances sur les domaines public et privé non concédés des ports de pêche. Sont concernées les entreprises de mareyage.

➤ Soutien complémentaire de 150 000 € versé au Comité régional du tourisme (CRT).

Tarifcation adaptée dans les transports

➤ Gratuité des trajets en TER et cars BreizhGo pour les personnels soignants durant toute la période de pandémie.

➤ Suspension des prélèvements mensuels des abonnés annuels du réseau BreizhGo.

Aide d'urgence aux étudiants

➤ Participation de 100 000 € au fonds d'aides spécifiques du Crous Bretagne qui permet de d'aider en urgence les étudiants précaires. À ce jour, 3 000 jeunes fragilisés sont encore confinés dans les chambres des cités universitaires du CROUS ou de grandes écoles.

Plus d'informations sur le site de la Région : <https://www.bretagne.bzh/coronavirus/>

CONTACT SERVICE PRESSE | 02 99 27 13 54 ou 55 | presse@bretagne.bzh | www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

Odile BRULEY : 06 76 87 49 57 | Rose-Marie LOUIS : 06 88 92 04 53 | Sylvain LE DUIGOU : 06 42 32 13 57 | Julien LAGACHE : 07 87 21 88 97